



meylan

Une ambition
partagée

Conseil municipal
02 novembre 2020 à 18h
c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Désignation du secrétaire de séance

LA VILLE DE MEYLAN REND HOMMAGE A
SAMUEL PATY
&
AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT DE
NOTRE-DAME DE NICE



“

*Dans chaque
intelligence il y aura
un sommet, et, ce jour-
là, bien des choses
changeront*

”

Jean Jaurès



« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs.

Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. » (Jean JAURES)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Verser une subvention exceptionnelle aux associations sportives et culturelles ayant fait une demande argumentée



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations



DECISION SOUMISE AU VOTE

Versement de subventions exceptionnelles aux associations demandeuses



FIL	ASSOCIATION	MONTANT
FIL SPORT	ASPA GYM	2 400€
	BADMINTON CLUB DE MEYLAN	1 500€
	MEYLAN SKI	1 700€
	TOTAL	5 600€
FIL CULTURE	AFM	1 000€
	ADTC-SE DEPLACER AUTREMENT	500€
	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	300€
	JSP DE BELLEDONNE	300€
	LOCOMOTIVE	300€
	PREVENTION ROUTIERE	300€
	TOTAL	2 700€
TOTAL GENERAL		8 300€



DEMANDE DE SUBVENTION REGION AUVERGNE RHONE-ALPES – REEMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DU CINE (Délibération n°2020-11-02-2)

OBJECTIFS

- Obtenir une subvention de 18 000 € de la Région pour :
 - Rénover les menuiseries extérieures du Centre d'initiation à la nature et à l'environnement
 - Améliorer la performance énergétique du bâtiment

(coût total 22 500€ TTC)



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au
centre technique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Demande d'une subvention régionale de 18 000€
Demande des autorisations de travaux
Approbation du plan de financement prévisionnel



OBJECTIFS

- Initier un projet d'étude sur la rénovation/reconstruction du quartier Mi-Plaine incluant :
 - Une requalification de l'espace public
 - Des liaisons avec quartiers avoisinants
 - Une interconnexion des espaces de nature
 - Une amélioration de la lisibilité des équipements publics
- Définir le cahier des charges de l'étude (attendus, missions, présentation des résultats)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie,
à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention avec le master Urbanisme & aménagement, spécialité Design urbain (2^{ème} année) de l'Université Grenoble-Alpes pour mener cette étude



CONVENTION UGA – ETUDE D'INSERTION URBAINE DES EQUIPEMENTS QUARTIER MI-PLAINE (Délibération n°2020-11-02-3)



1 : Groupe scolaire Mi-plaine
2 : Place de la Louisiane
3 : Commerces (privés)
4 : Gymnase des Aiguinards
5 : Jardins partagés
6 : Terrain de tennis
7 : équipements communaux et métropolitains (bibliothèque, Hexagone, Horizons, Restaurant)
8 : Parc des Aiguinards
9 : Gymnase de la Revirée



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier



OBJECTIFS

- Définir les droits et obligations de la commune et du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère pour la gestion des aménagements situés dans l'Espace Naturel Sensible local de la boucle de la Taillat



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

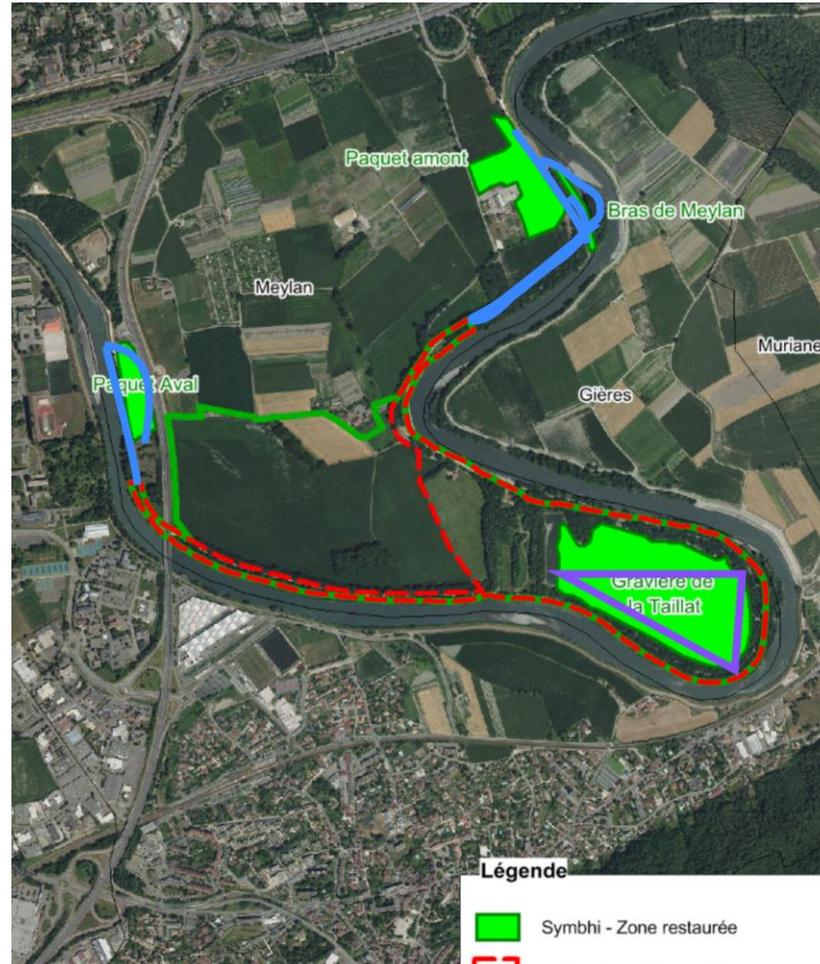
DECISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation donnée au maire à signer les documents afférents



SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DU PROJET ISÈRE AMONT (Délibération n°2020-11-02-4)

Aménagements environnementaux du projet Isère amont concernés par la convention d'occupation temporaire



Novembre 2017
Source SYMBHI / Département (ortho 2015)
Echelle : 1/15 000

Légende

-  Symbi - Zone restaurée
-  ENS - Zone d'intervention
-  ENS - Zone d'observation
-  extension perimetre
-  reserve de pêche



OBJECTIFS

- Réajustements budgétaires et comptables sur le budget de la Ville
 - En section Fonctionnement : les recettes et dépenses sont augmentées de 56 949 €
 - En section Investissement: les recettes et dépenses sont augmentées de 2 039,31 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la décision modificative sur le budget Ville 2020



Les modifications proposées par rapport au budget primitif 2020 concernent principalement :

- Des charges liées à la **situation sanitaire** (remise loyers commerçants pendant le 1er confinement, achats de masques)
- Les impacts des premières **décisions politiques** (achat d'arbres, travaux de rénovation de la LCR du Petit Bois)
- Des **régularisations de dépenses/recettes** relatives aux périodes passées



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

Ces modifications n'entraînent pas des ouvertures de crédit d'emprunt supplémentaires par rapport au BP 2020, les dépenses supplémentaires étant compensées par l'annulation de certains investissements qui ne seront pas réalisées cette année.



OBJECTIFS

- Réajustements budgétaires et comptables
 - En section Fonctionnement : recettes augmentées de 524 098,12 € et dépenses augmentées de 524 098,12 €
 - En section Investissement : recettes augmentées de 459 944,45 € et dépenses augmentées de 1 047 744,45 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption de la décision modificative sur le budget annexe Inovalée
2020**



Les modifications proposées par rapport au budget primitif 2020 concernent principalement :

- Des charges liées à la **situation sanitaire** (remise des loyers des commerçants pendant le 1er confinement)
- La régularisation des ouvertures de crédit pour **finaliser les écritures d'ordre** entre les sections de fonctionnement et d'investissement

A l'exception de l'annulation des loyers, les modifications proposées n'ont pas d'impact financier



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire



OBJECTIFS

- Accorder la protection fonctionnelle à deux agents de police municipale suite à des faits de violence, d'outrage et d'actes d'intimidation à son encontre, en lien avec l'exercice de leurs fonctions.
- Autoriser le financement des garanties fonctionnelles :
 - Frais de procédure
 - Honoraires d'avocat
- Mettre en œuvre les garanties du contrat « Protection juridique » souscrits auprès de l'assureur de la commune



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs

DECISION SOUMISE AU VOTE

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour MM. CM & AV



OBJECTIFS

- Créer 5 postes permanents
 - 2 temps complets au service Finances
 - 2 temps complets au service Ressources Humaines
 - 1 temps complet au pôle Commande publique
- Créer 5 postes non permanents
 - 1 temps non complet (60%) au service Scolaire
 - 2 temps non complets (10h/hebdo) au pôle Remplacement
 - 2 temps non complets (15h/hebdo) au pôle Remplacement



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE
Création des nouveaux postes



OBJECTIFS

- Formaliser le travail à distance dans le contexte de poursuite de l'épidémie de Covid-19
- Donner une base juridique à ce format d'activité professionnelle
- Fixer les règles applicables en matière de temps de travail, d'utilisation du matériel et de sécurité informatique
- Uniquement pour les agents maintenus à domicile par les autorités sanitaires



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Instauration du travail à distance pour les agents maintenus à domicile par les autorités sanitaires



OBJECTIFS

- Mettre en conformité avec les textes réglementaires
- Prendre en charge certains frais des élus, dans le cadre de leurs missions :
 - Pour se rendre à des réunions hors du territoire de la commune
 - Dans le cadre du droit à la formation des élus
 - Sont exclus : les frais couverts par l'indemnité de fonction



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de ces modalités
Inscription des crédits au budget primitif 2020



OBJECTIFS

- Proposer une version simplifiée et réactualisée du règlement intérieur
 - Confirmation de la digitalisation des convocations et dossiers du conseil municipal
 - Actualisation des commissions
 - Actualisation de l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le journal municipal



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du nouveau règlement intérieur



OBJECTIFS

- Recruter un vacataire pour assurer une mission de formation en direction des élus lors d'un séminaire



Mélina HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Recrutement d'un vacataire pour une intervention d'une durée de 3 heures environ, avec une rémunération forfaitaire d'un montant de 150 euros nets



OBJECTIFS

- Répondre à l'invitation de Grenoble-Alpes Métropole à désigner 1 contribuable susceptible de siéger à la commission intercommunale des impôts directs concernant la fiscalité professionnelle.
- La liste doit compter au total pour toute la métropole quarante noms pour les commissaires titulaires et suppléants. Grenoble, Saint Martin d'Hères, Echirolles et Fontaine sont invitées à désigner deux représentants et les 45 autres communes un représentant.



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE
Désignation de M. Marc Nouvellon



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
 - COVID-19
 - Arrêté interdisant les cirques avec animaux sauvages
 - Métropole apaisée
 - Direction générale des services



OBJECTIFS

- Faire évoluer les comportements
- Réaménager les villes et villages
- Offrir un espace public plus agréable à vivre pour les riverains, plus convivial, plus sûr pour tous : piétons, automobilistes, cyclistes
- Limiter la vitesse partout à 30 km/h (les axes restant limités à 50 km/h sont signalés par un marquage au sol de forme elliptique)
- Rejoindre les 43 communes de la métropole (sur 49) adhérentes au dispositif (80% de la voirie des 43 communes)



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs



Etude CEREMA :

Une **baisse sensible des vitesses** sur la ville centre

Une **accidentalité qui semble baisser**, en nombre et en gravité (notamment les piétons)

Des **usagers des modes actifs qui plébiscitent** la démarche

Davantage d'automobilistes disent **respecter la limitation** de vitesse
61 % des piétons et 70 % des cyclistes sont **favorables à la nouvelle réglementation**,

Une **diminution des trafics motorisés** (-9% de véhicules et - 20% de poids lourds).

Une **connaissance du dispositif** qui a tendance à diminuer au fil du temps en l'absence d'une campagne continue de communication.



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Questions écrites

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous
le 21 décembre 2020

Conseil municipal et
heure citoyenne



meylan

Une ambition
partagée

